

Date de transmission de l'acte: 31/03/2026

Date de reception de l'AR: 31/03/2026

025-212502561-DE_2026_039-DE

A G E D I
République Française

Département du Doubs

Arrondissement de Montbéliard

Canton de Maiche

Commune de Frambouhans

6 Grande Rue
25140 FRAMBOUHANS

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal

**Nombre de
Conseillers**

En exercice – 15

Présents – 14

Votants – 15

Absents - 0

Représentés - 1

Non votants - 0

Excusés - 0

Séance du lundi 30 mars 2026

trente mars deux mille vingt-six à 19h30

Le Conseil Municipal de Frambouhans, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur le Maire Franck VILLEMMAIN

Etaient présents : Franck VILLEMMAIN, Thomas TOURNIER, Myriam CAILLE, Emilie OUDOT, Jean-Pierre CALI, Véronique BARTHOULOT, Pascal VIENOT, Vanessa GUINCHARD, Anne-Sophie BELAZIZ, Sylvain LAURENT, Marie NEZET, Mélissa PAGNOT, David PRETRE, Franck VUILLEMIN

Etaient représentés : Charles MONNET représenté par Thomas TOURNIER

Etaient excusés :

Etaient absents :

Secrétaire de séance : Thomas TOURNIER
Date de convocation et affichage le 25/03/2026

Délibération n° DE_2026_039

DEVIS POUR LA CRÉATION D'UN CHEMINEMENT A L'ENTRÉE DE L'AIRE TERRESTRE ÉDUCATIVE DE LA BAUME

Monsieur l'adjoint au Maire expose au Conseil municipal la possible de réaliser un cheminement à l'entrée de l'aire terrestre éducative (ATE) de la Baume, afin que les piétons puissent utiliser ce lieu même par temps humide.

Après analyse des devis, Monsieur l'adjoint propose de retenir l'entreprise JACQUEMAI TP de Frambouhans (25140) pour un montant de 2 782,72 € HT.

Après délibération à l'unanimité, le Conseil municipal valide le devis et autorise Monsieur le Maire à le signer.

Nombre de vote(s) pour : 15

Nombre de vote(s) contre : 0

Nombre d'abstention(s) : 0

Pour copie conforme
Ainsi délibéré les jours mois et an que dessus
Le Maire, Franck VILLEMMAIN

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-préfecture de Montbéliard et publication le lundi 30 mars

